



COMITE DE RIVIERE
Mercredi 11 décembre 2013
à la Maison Intercommunale de l'Environnement
à Brignais

COMPTE-RENDU

Présents :

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

M. Laurent GARIPUY Direction Départementale des Territoires (DDT) Chef du service Forêt, Eau, Biodiversité
Mme Marjorie CLERC Agence de l'Eau, Rhône-Méditerranée & Corse

Représentants des Collectivités Territoriales et EPCI du bassin versant du Garon :

M. Paul MINSSIEUX Président du Comité de Rivière du Garon et du SMAGGA
M. Jean-Charles KOHLHAAS Représentant du Conseil Régional Rhône-Alpes
Mme Cécile PAYEN Représentante du Conseil Régional Rhône-Alpes
M. Raphaël YOUSOUFIAN Représentant du Conseil Général du Rhône
Mme Joëlle SIMONNOT M.D.R. de Saint-Genis-Laval
Mme Marie HALLEY S.I.A.H.V.G.
M. Olivier MARTEL Représentant de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG)
M. Charles JULLIAN Représentant de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) et de la commune de Taluyers
M. Bernard SERVANIN Représentant de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)
M. Daniel JULLIEN Président du Syndicat Intercommunal de Distribution des Eaux du Sud-Ouest Lyonnais (SIDESOL)
M. Serge FAGES Président du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la région de Millery-Mornant (SIMIMO) et Maire de Vourles
M. Gérard GRANADOS Délégué du SMAGGA et représentant de la commune de Vourles
M. Gérard LAGET SIMIMO
M. Michel THIERS Représentant du Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône (SMHAR)
Mme Martine RIBEYRE Représentante de la commune de Brignais
M. Pierre PERROUD Représentant de la commune de Chassagny
M. Michel RUBAN Représentant de la commune de Chaussan
M. Daniel DELABRE Représentant de la commune de Givors
Mme Catherine DI FOLCO Maire de Messimy
M. Alain CORBIERE Vice-Président du SMAGGA et représentant de la commune d'Orliénas
M. Christian FROMONT Maire de Rontalon
M. Gérard FAURAT Président du SYSEG et représentant de la commune de Saint-Andéol-le-Château
M. Claude LASCOMBE Représentant de la commune de Saint-Didier-sous-Riverie
M. Jean-Paul CLEMENT Représentant de la commune de Saint-Genis-Laval
M. Jean-Claude CHAMBE Représentant de la commune de Saint-Martin-en-Haut
M. Gérard GRANGE Maire de Soucieu-en-Jarrest
M. Roger VIVERT Maire de Thurins

Représentants des usagers :

M. Alain LAGARDE Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FPPMA)
M. René MORENO Président de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de la Vallée du Garon
Mme Lydie NEMAUSAT Représentante de la FRAPNA Rhône

Mme Marguerite GRANJON	Représentante de la Chambre d'Agriculture du Rhône
M. Jean-Damien ROMEYER	Chambre d'Agriculture du Rhône
M. Jean-François DEPLANCHE	Président de l'association « Prévention Inondation Brignais » (PIB)
Mme BATAILLÉ	Représentante de l'Association des Consommateurs d'Eau (ACE)
M. Paul ADLAM	Représentant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

SMAGGA – Contrat de Rivière du Garon

Mmes SPACAGNA et AUDUREAU et MM.MARGOTAT, MOIRET, AUGIER et LAURENT

Excusés :

Mme Christine CARMONA	Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) SPAR
M. Mathieu KRAMMER	représentant de M. le Délégué Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) du Rhône
M. Georges BARRIOL	Vice-Président et Conseiller Général du Rhône
M. Nicolas CHAVEROT	Conseil Général du Rhône
M. Frédéric DELEGUE	responsable technique du SYSEG
M. J-Marc PECOLLET	Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY) et représentant de la commune de Brindas
M. Michel OZIOL	Président du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL)
M. René MARTINEZ	Président du Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Sud
M. Pierre MENARD	Maire de Chaponost
Mme Caroline BERSOT	Responsable environnement, Mairie de Grigny
M. Christophe COCOZZA	Directeur des Services Techniques, Mairie de Grigny
M. Jean-Louis GERGAUD	Maire de Montagny
M. Christian GALLET	Représentant de la commune de Mornant
Mme Valentine LEMAIRE	Responsable environnement, Mairie de Saint-Genis-Laval
M. Serge GRANJON	Représentant de la mairie de Saint-Laurent-d'Agnay
M. Max OLLAGNIER	Représentant de la commune de Saint-Maurice-sur-Dargoire
M. Jean-Pierre FAURE	Directeur de la FPPMA
M. P-Edmond DESVIGNES	Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rhône

Absents :

M. Jean-François CARENCO	Préfet du Rhône, Coordonnateur de Bassin
M. Françoise NOARS	Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
M. J-François PERRIN	Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) SFEB
M. Serge MONNIER	Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) SFEB
M. Bruno DEFRANCE	Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) SPAR
M. Pascal JOND	Représentant de la Délégation Territoriale Départementale du Rhône de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
M. Michel DEVRIEUX	représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale – pôle Vie Associative – sports – protection des usagers
M. Joël MAYET	Délégué Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
M. Dominique VIRET	Représentant du SYSEG
M. Bernard CHATAIN	Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon (SIAHVG)
M. Roland CRIMIER	Représentant du Président du Grand Lyon
Mme Elodie RENOUF	Grand Lyon
M. Nicolas KRAAK	Directeur du SMHAR
Mme Sylvie GIAGNORIO	Direction Aménagement et Urbanisme, Mairie de Brignais
Mme Katia HERRGOTT	Responsable Environnement, Mairie de Chaponost
M. Claude VIAL	Maire de Charly
M. Jean CHARMION	Directeur des Services Techniques de Givors
M. André DARTOIS	Représentant de la commune de Grigny
Mme Françoise GAUQUELIN	Représentante de la commune de Millery
Melle Léa MOUREAU	Mairie de Montagny
M. Mickaël BOUCHET	D.S.T., Mairie de Mornant
Mme Martine SURREL	Maire de Saint-Maurice-sur-Dargoire
M. Pierre VERGUIN	Maire de Saint-Sorlin
Mme Sandrine NOYEL	Mairie de Soucieu-en-Jarrest
M. Alain BADOIL	Maire d'Yzeron
M. Bernard DEFOSSARD	Président de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Givors
M. Alain ZEENDER	Représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône

M. Christophe HENRY	Président du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE)
Mme Anne DROIN	Président du CPIE des Monts du Pilat
M. Christophe DARPHEUIL	Représentant de l'association Naturama
M. Frédéric MIGUET	Représentant du Comité Départemental du Tourisme du Rhône
M. Dominique DEPRAS	Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)
M. Alain AUDOUARD	Président de la Chambre des Métiers du Rhône
M. VALLAT	Président de l'association Givordine des Riverains du Garon
M. MAUBLEU	Président de la Société Piscicole et Aquicole du Sud-Est (SPASE)
M. CROSEILLE	Président de l'Association de Défense des habitants de la Vallée du Garon
M. BRUSAPORCO	Président de l'Association de Défense de l'Environnement de Montagny (ADEM)
M. Noël COLLOMB	Président de l'Association « Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais » (SCL)
M. le Président du Réseau Ferré de France (RFF)	
Société Concessionnaire de la future A 45 (pas encore désignée).	

-=-=-=-=-=-

Ordre du jour :

- Classement en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) de la nappe du Garon et élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE),
- Réalisations 2013 et programmation 2014 du contrat de rivière du Garon
- Questions diverses...

* * * * *

M. Minssieux accueille les participants et donne la parole à Mme Spacagna.

I – CLASSEMENT EN ZRE DE LA NAPPE DU GARON ET ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

(Voir document en P.J. pages 2, 3 et 4)

Mme Spacagna rappelle que, suite à l'étude de gestion quantitative de la ressource en eau, la nappe du Garon a été classée en ZRE, par arrêté préfectoral du 4 juillet 2013. Les zones classées en ZRE présentent une insuffisance autre qu'exceptionnelle des ressources par rapport aux besoins (voir sur la carte la délimitation de la ZRE de la nappe du Garon en rouge).

Ce classement en ZRE de la nappe du Garon entraîne un certain nombre d'impacts avec, entre autres, un abaissement des seuils d'autorisation de prélèvements et du seuil d'application de la redevance prélèvement, et également l'impossibilité de recourir à un tarif dégressif lorsque plus de 30 % de la ressource utilisée pour l'alimentation en eau potable est classée en ZRE (ce qui est le cas du territoire de la nappe du Garon).

Parmi les différentes étapes prévues dans cette procédure, il est prévu la définition d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), dont le portage sera réalisé par le SMAGGA à la demande du Préfet, et qui aboutira à la révision des autorisations de prélèvement.

M. Minssieux estime que l'objectif de cette démarche est justifié et qu'il faut soutenir cette action ; par contre, il propose que les membres du Comité de rivière puissent faire remonter au Préfet un certain nombre de remarques sur les effets pervers induits par cette mesure et dont il faudrait tenir compte à l'avenir. Il demande aux Présidents du SIMIMO et du SIDESOL, présents à cette réunion, d'intervenir sur ce sujet.

M. Fages confirme le bien-fondé de cette mesure, tout en précisant que les syndicats d'eau potable n'ont pas attendu le classement en ZRE pour trouver des solutions pour réduire les prélèvements et améliorer le rendement de la nappe. Par contre, il s'inquiète des conséquences de ces mesures sur les volumes prélevables, en cas de situation exceptionnelle. Aujourd'hui, la situation n'est pas critique, mais il y a quand même eu une grande inquiétude suite à la période récente de sécheresse. Ce classement risque d'entraîner, pour les syndicats, des contraintes importantes et cela du jour au lendemain. Il rappelle que le SMEP Rhône-Sud est en train de créer une station de pompage dans le Rhône, mais elle ne sera pas fonctionnelle avant un ou deux ans.

M. Jullien précise que les deux syndicats d'eau potable ont déjà réagi à ce classement et il est favorable à une réaction du Comité de rivière sur ce sujet.

M. Jullien confirme que des mesures ont été prises bien avant le classement en ZRE pour économiser la ressource en eau, notamment suite à l'étude Burgeap qui posait une limite à 5-5,5 millions de m³ : en 2003, il y a eu 8 millions de m³ prélevés, 7,2 en 2004, 5,8 en 2008, 5,5 en 2012 et 5,4 en 2013 avec une prévision à 4,4 millions de m³ après la mise en service de la station de Rhône-Sud.

M. Jullien explique qu'effectivement cette mesure va induire des effets pervers. Par exemple, l'entreprise SANOFI, qui a besoin de 385 000 m³ par an, pourrait demander à être raccordée directement au Grand Lyon, si le prix de l'eau augmentait significativement au SIDESOL. Les installations du SIDESOL seraient donc remises en cause, avec des travaux à prévoir ainsi qu'une révision des tarifications.

M. Martel estime qu'il ne faut pas seulement travailler sur les aspects techniques et financiers pour obtenir une baisse de la consommation d'eau mais qu'il faudrait également engager des opérations de communication importantes auprès du grand public. Il invite les syndicats à développer des actions dans ce sens.

M. Jullien précise que des efforts sont faits par les habitants car la consommation augmente moins vite que la population. D'autre part, le SIDESOL réalise un important travail sur le renouvellement des anciens branchements, ce qui diminue grandement les micro-fuites. Il fait partie des syndicats qui ont un bon rendement.

Mme Nemausat rappelle que des actions pour améliorer le rendement sont prévues dans le 2nd contrat de rivière et que des opérations pourraient être menées en parallèle avec les syndicats d'eau potable.

M. Romeyer prend la parole pour dire que, bien que le monde agricole soit peu concerné sur ce territoire, la Chambre d'Agriculture a été concertée et qu'elle a fait savoir son opposition au classement en ZRE de la nappe du Garon, en raison des contraintes supplémentaires que cela entraînerait pour les agriculteurs.

Mme Spacagna indique que, suite à une première discussion avec les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau RM&C, il n'est pas envisagé que la mise en œuvre de la réduction des prélèvements intervienne avant la mise en service de la station de Rhône-Sud. Elle précise également que le travail de réalisation du plan de gestion commencera véritablement en 2014.

M. Minssieux donne ensuite la parole à M. Garipuy, représentant de l'Etat, qui rassure les membres de l'assemblée en précisant que les chiffres qui seront retenus dans le plan de gestion ne seront pas définis unilatéralement mais que les représentants des usagers (l'Etat, l'Agence de l'Eau, le SMAGGA), les syndicats d'eau potable et les industriels se mettront tous autour de la table pour mettre en place un plan d'actions dans le temps et que l'étude des volumes prélevables sera la base de départ de ce travail commun.

Mme Spacagna précise que le Comité de rivière du Garon n'a pas été sollicité sur le classement en ZRE et que l'arrêté préfectoral a été pris sans lui demander son avis. Cela n'empêche pas les élus de donner leur avis dans l'élaboration du plan de gestion.

M. Minssieux annonce que le Comité de rivière du Garon prend acte des remarques qui ont été faites, sur le classement en ZRE de la nappe du Garon, au cours de cette réunion ; il en fera part aux services de l'Etat.

II – REALISATIONS 2013 ET PROGRAMMATION 2014 DU CONTRAT DE RIVIERE DU GARON

Mme Spacagna indique que les documents, relatifs à cette réunion, envoyés par mail aux élus, sont une version provisoire ; en effet, le travail de collecte des informations (en particulier financières) est long à réaliser et pourra être finalisé seulement après la fin de l'exercice 2013. La version papier définitive sera transmise fin janvier 2014, mais les documents envoyés permettent d'avoir une idée de la trame mise en place pour le suivi du 2nd contrat de rivière.

En plus du bilan qui sera fait à mi-parcours du contrat, un bilan sera fait chaque année.

Mme Spacagna précise que le tableau de suivi des indicateurs n'a pas été envoyé car, à ce jour, il ne contient pas assez de données pour donner des indications pertinentes.

Mme Spacagna précise qu'elle a traité en parallèle les réalisations 2013 et la programmation 2014 ; mais il ne faut pas perdre de vue que seulement 6 mois se sont écoulés en 2013, depuis la signature du contrat.

(voir document en P.J. pages 5 à 22)

➤ PROGRAMME D' ACTIONS DU VOLET A : AMELIORER LA QUALITE DES EAUX

❖ OBJECTIF A1 : REDUCTION DE LA POLLUTION DOMESTIQUE

▪ Sous-objectif : améliorer le fonctionnement de l'assainissement (pages 5 et 6)

✚ 14 fiches-actions (opérations programmées en 2013)

✚ 2 fiches-actions supplémentaires engagées (ANC)

Actions achevées en 2013 :

- Station d'épuration de Saint-Sorlin : mise en service en juillet 2013. Opération intégrée au CRG, mais qui était engagée depuis assez longtemps,
- Travaux sur les réseaux par le SYSEG (suite à la prise de compétence assainissement au 01/01/2013),
- Rencontre exploitants de réseaux/SMAGGA : réalisée en mai.

Actions en cours :

- Station d'épuration et Schéma Directeur d'Assainissement de St-Martin-en-Haut,
- Petites unités de traitement,
- Travaux de réhabilitation d'ANC.

Bilan 2013 :

- 4 fiches-actions réalisées,
- 9 fiches-actions en cours,
- 79 % du programme 2013 réalisé ou en cours,
- 30 % du volume financier du programme 2013 ou engagé,
- 112 % du montant prévu pour les actions terminées.

Programmation 2014 :

- 15 fiches-actions :
 - o Suite de la programmation 2013 en cours ou reportés pour un montant prévisionnel : 3 884 507 €
 - o Nouvelles opérations 2014 : montant prévisionnel de 4 136 863 €

▪ Sous-objectif : réduire les pollutions phytosanitaires d'origine non agricole (pages 7 et 8)

✚ 5 fiches-actions avec opérations programmées ou à engager en 2013

Actions achevées en 2013 :

- Réunions d'information des communes sur la charge régionale « zéro pesticides dans nos villes et nos villages » avec signature de la charte par les communes de Taluyers et Messimy,
- Réalisation, avec Naturama, d'un guide sur le jardinage sans pesticides et réalisation de 5 réunions publiques (novembre et décembre 2013) à destination des jardiniers amateurs.

Actions en cours :

- Adhésion d'autres communes à la charte régionale : Grigny prévue fin janvier 2014,
- Plans de désherbage communaux : opération lancée par M. Augier sur 3 communes ; formations « certiphyto » prévues pour fin janvier 2014,
- Sensibilisation grand public : spots publicitaires dans les cinémas du territoire. Discussions engagées avec des régies publicitaires et avec des cinémas associatifs et intercommunaux du territoire.

Bilan 2013 :

- 3 fiches-actions réalisées et en cours,
- 1 fiche-action programmée mais non engagée,

- 60 % du programme 2013 réalisé ou en cours.
- Actions non programmées : achat de matériel par les communes (M. Augier n'est là que depuis début octobre : trop tôt par rapport au travail qu'il doit réaliser dans les communes),
- Bilan financier : pas de bilan car trop partiel.

▪ Sous-objectif : faire changer les comportements de la population (page 8)

✚ 5 fiches-actions pour la programmation 2014

Suite de la programmation 2013 en cours ou reportée :

- Charte régionale, PDC et audits locaux de stockage, formation techniciens communaux, achat matériel alternatif, sensibilisation jardineries jardins ouvriers, spot cinéma : Montant prévisionnel : 27 420 €

Nouvelles opérations 2014 :

- Spot de sensibilisation dans les cinémas : montant prévisionnel : 0 €

❖ OBJECTIF A2 : REDUCTION DES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE

✚ 8 fiches-actions avec démarrage d'opérations programmé en 2013 (page 8)

Les actions engagées en 2013 :

- Mise en place d'un groupe de travail et réseau d'échanges
- Réunion avec la Chambre d'agriculture et l'ARDAB sur le développement de l'agriculture biologique sur la basse vallée du Garon (secteur de la nappe phréatique).

Bilan 2013 :

- 2 fiches-actions en cours,
- 5 fiches-actions programmées mais non engagées,
- 25 % du programme 2013 en cours,
- Action non programmée : raisonner la fertilisation minérale,
- Bilan financier : pas de bilan car trop partiel.

Programmation 2014 (page 9) :

- 8 fiches-actions :
 - o programmation 2013 en cours ou reportée : réseau d'échanges et d'expérimentation, étude aménagement zones tampon, zonage mesures type MAET, développement agriculture bio, étude aires collectives produits phyto, désherbage alternatif agricole proposition itinéraires techniques, analyse plans épandage, action sur fertilisation minérale : montant prévisionnel 56 642 €.
 - Mme Granjon précise qu'il y a des demandes sur les aires collectives pour les produits phytosanitaires et qu'il faudra se mettre en lien en 2014,
 - o Nouvelles opérations 2014 : fermes-test, faisabilité bassins phytoremédiation, contractualisation mesures type MAET, études et construction aires collectives phyto, plans épandage et compostage effluents élevage : montant prévisionnel 217 760 €

❖ OBJECTIF A 3 : REDUCTION DES POLLUTIONS D'ORIGINE INDUSTRIELLE ET ROUTIERE

✚ 5 fiches-actions avec démarrage d'opérations programmé en 2013 (page 9)

Action engagée en 2013 :

- Système de traitement des eaux pluviales sur une aire de gens du voyage sédentaires à Brignais.

Bilan 2013 :

- 1 fiche-action en cours,
- 1 fiche-action programmée mais non engagée (recensement entreprises à risque),
- 20 % du programme 2013 en cours,
- Actions non programmées :
 - o Diagnostic réseaux dans les Z.I. (SYSEG),
 - o Sensibilisation des industriels
 - o Sensibilisation des gestionnaires d'infrastructures sur usages des phytos,
 - o 5 % du volume financier du programme 2013 engagé.

Programmation 2014 :

- 6 fiches-actions :
 - o Suite programmation 2013 en cours ou reporté : diagnostic réseaux, communication industriels, recensement entreprises à risque (travail de recensement à faire en collaboration avec la C.C.I. afin de croiser les données), montant prévisionnel 178 500 €.
 - o Nouvelles opérations 2014 : campagnes de mesures temps de pluie dans Z.I., guide sensibilisation entreprises, étude limitation pollutions routières et plans de secours : montant prévisionnel 72 011 €

M. Minssieux demande aux élus présents s'ils ont des questions sur ce qui vient d'être présenté.

M. Vivert fait remarquer qu'il y a quelques erreurs dans les titres des tableaux.

M. Faurat précise que, dans le domaine de la réduction des pollutions, le SYSEG prévoit de nombreuses actions avec d'importants investissements, il sera obligé d'étaler les réalisations dans le temps car les subventions du Département ne seront pas celles qui étaient prévues ; d'autre part, les élus ne savent pas quelles priorités seront données dans les aides du nouveau Département qui doit être mis en place.

M. Jullien informe les élus qu'une pollution peut être à craindre, suite à l'intervention des pompiers sur l'incendie d'une casse de voitures, aux 7 chemins à Vourles, il y a quelques jours ; des mesures seront vraisemblablement à réaliser pour quantifier sur plusieurs mois les conséquences de cette pollution.

M. Jullien souhaite savoir s'il peut bénéficier d'une aide pour cela, dans le cadre du contrat de rivière.

Mme Spacagna estime qu'il y aura certainement un suivi qualité spécifique de la nappe, lié au risque de pollution et, comme il s'agit d'un I.C.P.E., la DREAL (absente à cette réunion) va peut-être imposer ce suivi. C'est également l'avis de M. Fages.

➤ **PROGRAMME D' ACTIONS DU VOLET B : AMELIORER LE FONCTIONNEMENT ET LES USAGES DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA RESSOURCE EN EAU**

❖ **OBJECTIF B1 : REHABILITATION, PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES**

▪ Sous-objectif : entretenir et restaurer les cours d'eau

🚧 4 fiches-actions avec opérations programmées en 2013

🚧 2 fiches-actions supplémentaires réalisées (programme 2014)

Actions achevées en 2013 (page 11) :

- Entretien de la ripisylve,
- Travaux de techniques végétales (problème d'érosion, caches à poissons...),
- Protection de berges à Brignais (grosse érosion au droit de canalisations d'eau potable.).

Actions en cours :

- Stabilisation de berges en techniques végétales à Thurins,
- Stabilisation d'ouvrages d'art (2 opérations réalisées sur une dizaine de chantiers de priorité 1).

Bilan 2013 :

- 4 fiches-actions réalisées,
- 2 fiches-actions en cours,
- 100 % du programme 2013 réalisé ou en cours,
- 22 % du volume financier du programme réalisé ou engagé (écart car sur certaines fiches-actions, un seul ouvrage est traité sur les 10 inscrits dans la fiche action),
- 65 % du montant prévu pour les actions terminées (il manque des données financières : pour les travaux réalisés par le Département et les chiffres de la mise à disposition de la brigade de rivière).

Programmation 2014 (page 12) :

- 15 fiches-actions :
 - o Programmation 2013 en cours ou reportée : restauration berges Thurins, stabilisation d'ouvrages d'art : montant prévisionnel 173 420 €
 - o Nouvelles opérations 2014 : montant prévisionnel 112 488 € :
 - Plan de gestion des atterrissements (prévu en 2014/2015),
 - Techniques végétales en tête de bassin (20 chantiers sur la durée du contrat),

- Stabilisation du lit et des berges sur le Cartelier : pour stopper l'érosion qui peut ensabler le lit car il s'agit d'un secteur important en termes d'habitation et de reproduction pour la faune piscicole.
- Sous-objectif : restaurer la continuité piscicole (page 12)

🚧 2 fiches-actions avec opérations programmées en 2013

Actions achevées en 2013 :

- Seuil du Julin (réalisé par la brigade de rivière),
- Seuil du Rely et de la Tuilière (réalisés par des entreprises)

Départ de M. Fages.

Actions en cours :

- Seuils de la vallée en Barret : les discussions avec les propriétaires se poursuivent,
- Seuils du Champanel amont, Champanel aval et Le Perron : pour le Perron la maîtrise d'œuvre est en cours, pour le Champanel, les négociations sont plus ou moins avancées avec les propriétaires ; les travaux devraient avoir lieu en 2014.

Bilan 2013 (page 13) :

- 2 fiches-actions en cours,
- 100 % du programme réalisé ou en cours,
- 53 % du volume financier du programme réalisé ou engagé,
- 141 % du montant prévu pour les actions terminées (montant supérieur aux estimations pour les travaux du Rely).

Programmation 2014 :

- 2 fiches-actions concernant :
 - Programmation 2013 en cours ou reportée : seuils vallée en Barret sur Garon, seuils sur Furon : montant prévisionnel 149 500 €
 - Nouvelles opérations 2014 : seuils sur le Cartelier : montant prévisionnel 25 116 €.

- Sous-objectif : préserver et restaurer les milieux aquatiques remarquables (page 14)

🚧 5 fiches-actions avec opérations programmées en 2013

🚧 1 fiche-action supplémentaire en cours de démarrage (prog. 2015/17)

Actions engagées en 2013 :

- Zones humides : les Entretien du Garon du 6 décembre 2013 ont eu lieu sur ce thème,
- Plan de gestion E.N.S. vallée en Barret (entre la Chalandrèze et le Furon),
- Suivi Lône des Arboras : prévu en 2015/2017, mais la commune a demandé au SMIRIL de prendre en charge le suivi naturaliste de cette zone humide,
- Acquisition foncière en cours : il s'agit d'une parcelle en bordure du Mornantet ; la vente a été préemptée par la SAFER et la candidature du SMAGGA a été acceptée pour l'acquisition. L'objectif est de maintenir le caractère humide et l'intérêt hydraulique de la partie basse de la parcelle et mettre à disposition d'un agriculteur la partie haute.

Bilan 2013 :

- 4 fiches-actions en cours,
- 75 % du programme 2013 en cours,
- Actions non programmées : plan de gestion du site des carrières du Garon (Syndicats E.P.) et cheminement piéton à Brignais.

Programmation 2014 (page 15) :

- 6 fiches-actions concernant :
 - La suite de la programmation 2013 en cours ou reportée : diagnostic zones humides, plan gestion site carrières, étude politique foncière, plan gestion vallée en Barret, étude cheminement piéton Brignais : montant prévisionnel 143 935 €,
 - Nouvelles opérations 2014 : acquisitions foncières, aménagement sites et outils communication vallée en Barret, cheminement piéton Brignais : montant prévisionnel 376 723 €.

❖ OBJECTIF B2 : AMELIORATION DE LA GESTION DES INONDATIONS ET DE LEURS CONSEQUENCES

8 fiches-actions programmées en 2013

Action achevée en 2013 (page 15) :

- Formation aux bons comportements lors des crues : 2 sessions d'une vingtaine de participants ont déjà eu lieu à destination des services des communes (dont 1 élue).

Actions en cours :

- Poses de repères de crues : ont déjà débuté à Montagny et à Grigny.
- Etude hydraulique et analyse coût-bénéfice (avis favorable pour le PAPI d'intention en novembre) ; engagée en fin d'année.
- Jaugeages des stations hydrométriques.

Bilan 2013 (page 16) :

- 8 fiches-actions en cours,
- 50 % du programme 2013 en cours,
- Actions non programmées : sensibilisation des entreprises en zone inondable, présentation du système d'alerte à la population,
- 63 % du volume financier réalisé ou engagé,
- 133 % du montant prévu pour l'action terminée (3 988 € au lieu de 3 588 €).

Programmation 2014 :

- 6 fiches-actions concernant :
 - o Programmation 2013 en cours ou reportée : Diagnostic de vulnérabilité, repère de crues, politique foncière, sensibilisation des entreprises en ZI, étude hydraulique et analyse coût-bénéfice, jaugeages et courbes de tarage, amélioration volet inondation PCS, présentation du système d'alerte à la population : montant prévisionnel 196 245 €,
 - o Nouvelles opérations 2014 : restauration zones expansion de crues, étude complémentaire Merdanson de Chaponost, nouvelles sessions formations bons comportement lors des crues (étendre aux riverains en Z.I.) : montant prévisionnel 118 055 €.

❖ OBJECTIF B3 : AMELIORATION DE LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

4 fiches-actions (démarrage programmé en 2013) et 1 fiche-action supplémentaire programme 2014-2015).

Actions réalisées en 2013 (page 17) :

- Réhabilitation de réseaux par les syndicats d'eau potable

Actions engagées en 2013 :

- Pose de débitmètres par les syndicats d'eau potable (commandes passées, poses en 2014/2015),
- Station de traitement réalisée par le SMEP Rhône-Sud (maîtrise d'œuvre et consultation pour la réalisation des travaux en cours), initialement prévue en 2014-2015
- Engagement élaboration plan de gestion de la ressource en eau sur le BVG (création d'un groupe de travail en 2014).

Bilan 2013 :

- 2 fiches-actions en cours,
- 40 % du programme en cours.
- Actions non programmées : optimisation de la gestion des retenues collinaires, incitation à la réduction des consommations d'eau potable.

Programmation 2014 :

- 6 fiches-actions concernant :
 - o Programmation 2013 en cours ou reportée : mise en place de débits réservés ou effacement de retenues sans usages (voir les priorités avec le SMHAR), pose débitmètres sur réseaux eau potable, incitation à la réduction des consommations d'eau potable, création d'une station de traitement par le SMEP Rhône-Sud, élaboration d'un plan de gestion de la ressource en eau sur le BVG : montant prévisionnel 5 117 684 €,

- Nouvelles opérations 2014 : réhabilitation réseaux d'eau potable et pose de débitmètres, station de traitement Rhône-Sud.

➤ **PROGRAMME D' ACTIONS DU VOLET C : PROMOUVOIR ET PERENNISER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU**

❖ **OBJECTIF C1 : ANIMER ET COORDONNER LA DEMARCHE DE CONTRAT DE RIVIERE**

🚦 5 fiches-actions programmées à partir de 2013 relatives aux postes du personnel SMAGGA (page 18)

- 4 postes existants,
- 1 poste créé sur l'animation des volets relatifs à la qualité de l'eau (phytosanitaire agricole et non agricole).
- Pas de bilan financier avant la clôture de l'exercice 2013.

❖ **OBJECTIF C2 : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER**

🚦 9 fiches-actions programmées en 2013 (page 19)

Actions achevées en 2013 :

- Conférence annuelle « Les entretiens du Garon » sur le thème des zones humides,
- Nouveau poster pédagogique du BVG (*distribué aux participants*).

Actions en cours :

- Fiches-mémo et plaquette de présentation du CRG (pour présenter le CRG aux nouveaux élus après les élections municipales de mars 2014),
- Rapport d'activité 2013,
- SMAGGAzine n°24,
- Site Internet,
- Animations scolaires 2013/2014.

Bilan 2013 :

- 2 fiches-actions réalisées,
- 5 fiches-actions en cours,
- 88 % du programme 2013 en cours,
- Action non engagée : guide de sensibilisation aux enjeux de préservation des cours d'eau et de la nappe,
- 59 % du volume financier 2013 réalisé ou engagé,
- 64 % du montant prévu pour les actions terminées.

Programmation 2014 (page 20) :

- 6 fiches-actions concernant :
 - Programmation 2013 en cours ou reportée : fiches mémo et plaquette, rapport d'activité 2013, site internet, animations scolaires, guide de sensibilisation : montant prévisionnel 75 900 €,
 - Nouvelles opérations 2014 : rapport d'activité 2014, SMAGGAzine n°25 et 26, les Entretiens du Garon 2014, animations scolaires 2014/2015, maquette du BVG (support dans les manifestations et outil pour l'EDD), outil pédagogique numérique : montant prévisionnel 140 536 €.

❖ **OBJECTIF C3 : SUIVRE ET EVALUER**

🚦 5 fiches-actions programmées en 2013

Actions achevées en 2013 :

- Suivi piscicole 2013 - état initial de début de contrat (présenté hier en commission : une amélioration constatée depuis 2006 mais à poursuivre).

Actions en cours :

- Suivi de la qualité de l'eau (hydrobiologie complémentaire à l'état zéro et recherche de pollution par les métaux sur Chaponost).

Bilan 2013 (page 21) :

- 1 fiche-action réalisée,
- 1 fiche-action en cours,

- 40 % du programme 2013 en cours,
- Actions non engagées : mise en place observatoires des pollutions et de l'état quantitatif, étude d'impact des retenues collinaires sur la qualité de l'eau,
- Pas de bilan financier (en attente de données).

Programmation 2014 (programmation 2013 en cours ou reportée) :

- 6 fiches-actions : suivi qualité complémentaire à l'état zéro, mise en place des observatoires, étude d'impact des retenues collinaires : montant prévisionnel 71 058 €
- Pas d'autres nouvelles opérations en 2014.

➤ **SYNTHESE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS EN 2013 (page 22)**

- 24 % des actions programmées en 2013 ont été réalisées,
- 41 % sont en cours de réalisation,
- 18 % ont été programmées mais n'ont pas démarré,
- 18 % n'ont pas été programmées,
- Les actions du volet A représentent 37 % des actions réalisées ou en cours,
- Les actions du volet B représentent 35 % des actions réalisées ou en cours,
- Les actions du volet C représentent 27 % des actions réalisées ou en cours.

M. Minssieux pense qu'il faut attendre un peu pour juger de la dynamique de ce contrat qui a démarré il y a seulement 5 mois. Il estime que la réalisation des nombreuses actions programmées dans ce contrat apportera de nombreux bénéfices pour le territoire.

M. Youssoufian s'interroge sur le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP). Mme Spacagna rappelle qu'il a commencé avant le démarrage du CRG (début 2012) et qu'il existe 1 fiche action pour la mise en œuvre des actions prévues par ce SDGEP, intégrée dans le contrat. Actuellement, les projets de zonage sont présentés aux communes (5 réunions sont prévues pour cela et il en reste une qui doit se dérouler le 18 décembre prochain) et le SMAGGA attend les réactions des communes sur ces documents pour début 2014 ; ils devront ensuite être annexés aux documents d'urbanisme déjà existants.

M. Minssieux remercie les participants et lève la séance.

**Le Président
Paul MINSSIEUX**


